

Un centre de ressources existe pour mutualiser les moyens, créer de l'entraide et bénéficier d'une expertise pour l'activité des sections.

Le centre de ressources et siège de l'ALC Longvic est situé à la maison des sports, 1^{er} étage, 2 rond-point du 11 novembre 1918 à Longvic, derrière la mairie.

Vous trouverez au centre de ressources Valérie et Laurence qui sont à disposition des sections. Elles vous accueilleront avec plaisir pendant les heures d'ouverture de l'accueil. Elles essaieront d'apporter des solutions à vos problèmes :

*Logistiques

- Prêt gratuit de 5 abris pliants (4 : 3x3 m)+(1 : 3x5 m)
- Prêt de mini bus (facturation à 0.30€/km, carburant inclus), 5 minibus de l'ALC et 2 de la mairie le WE uniquement
- Prêt gratuit de tables pliantes et bancs (15 tables et 30 bancs et de plateaux en bois avec tréteaux)
- Réservation gratuite de salles municipales (Espace Jean Bouhey, salle Jules Verne, etc.)
- Prêt gratuit d'un ordinateur portable et d'un kit de vidéo-projection
- Prêt gratuit d'un barbecue

Prêts avec réservation préalable

Administratifs

- Centralisation des boîtes aux lettres pour le courrier des sections
- Centralisation des courriers à émettre à l'attention de la mairie
- Service des photocopies facturé à prix coûtant (incluant le papier classique)
- Aides diverses pour les sections (comptabilité, ressources humaines, ANS (Agence Nationale du Sport), assemblées annuelles, etc.)
- Aide à la communication (affiches, plaquettes, contact presse, etc...)

Juridiques

Pour les questionnaires juridiques, le centre de Ressources est en contact avec la Fédération Française des Clubs Omnisports, le CNEA (syndicat de la Convention Animation) et le Cabinet d'expertise

*Pour les besoins de l'activité uniquement

ALC Longvic - 2 rond-point du 11 novembre 1918 - 21600 LONGVIC

03.80.48.08.18 - alc-longvic@orange.fr - www.alc-longvic.org

Page Facebook : alc.longvic



Bienvenue à l'ALC Longvic, Sport et Loisirs pour Tous !

Vous avez adhéré à l'une des 17 sections de l'ALC Longvic et nous vous en remercions.

Nous souhaitons vous rappeler quelques points clés sur l'association à laquelle vous venez d'adhérer :

Notre raison d'être est avant tout d'offrir une diversité d'activités sportives, culturelles et de bien-être afin de répondre aux besoins des habitants de Longvic et ses environs, dans un objectif de compétition ou de loisirs, pour :

- * L'apprentissage et l'éducation
- * Vivre ensemble
- * Rompre la solitude
- * Favoriser la cohésion sociale
- * Permettre les liens intergénérationnels
- * La santé

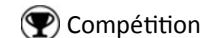


Notre association s'est fixé pour **mission** principale de promouvoir et développer les activités sportives de compétition ou non, culturelles et de bien-être. Elle assure également une mission d'éducation en direction des jeunes, dans le cadre d'une école de sport ou d'un parcours de découverte et de progression. Elle s'assure de la qualité de la formation et favorise, dans les sections où cela est possible, l'accès à la pratique handisport.

Nos valeurs :



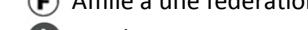
Les 17 sections de l'ALC Longvic :



Compétition



Loisir



Label Ecole des Sports



Affilié à une fédération Française



Handisport

L'ALC Longvic compte chaque année plus de **1900 adhérents** dont certains sont des bénévoles assidus sans qui l'association ne pourrait exister. Ils sont aidés par 8 salariés.

L'association **recherche en permanence de nouveaux bénévoles** qui pourront s'investir dans des **missions ponctuelles ou plus régulières** selon leurs possibilités et leurs envies.

Elle existe aussi grâce à **une aide importante** tant financière que logistique de la **Mairie de Longvic**.

L'ALC Longvic est une **association** qui comprend 17 activités qui ont une certaine autonomie, mais qui doivent rendre des comptes sur leur gestion des adhésions, de la comptabilité et des ressources humaines.

Son fonctionnement associatif se compose d'un Conseil d'Administration de 15 membres bénévoles, adhérents à une section. Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers. Une Assemblée Générale annuelle accueille les délégués élus par les sections pour assister et voter les différentes délibérations proposées par le Conseil d'Administration. Les sections, quant à elles, sont organisées avec un conseil de section de bénévoles composé d'un président ou responsable, d'un trésorier et d'un secrétaire à minima qui animent et gèrent les sections.

Agréments et affiliations :

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports), Agrément Sport, Reconnaissance d'intérêt général pour recevoir des dons contre reçu fiscal.